

N/REF : 21/05/2025 14H33 C:263507 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Mercredi 21/05/2025 a 14H33

SPINACE PATRICK

**1260 ROUTE DU REVARD
73100 AIX LES BAINS**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 18 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 11 BIS AVENUE DU PORTAIL ROUGE - VIF
LOCATAIRE MR GUILLAUME SIMON 06 61 52 23 98
MR LAVILLAT 06 78 13 06 12 SUR PLACE

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE NETTOYAGE DE LA POMPE DE RELEVAGE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 17/06/2025 A 10H45
POMPAGE ET NETTOYAGE DE LA STATION DE RELEVAGE
POMPAGE DES GRAISSES
PRESENCE DE LINGETTES ET SERVIETTES HYGIENIQUES
VU AVEC LA LOCATAIRE SUR PLACE
NETTOYAGE DE LA STATION DE RELEVAGE
REMISE EN EAU
REAMORCAGE DE LA POMPE
VERIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Poste de relevage	2	250,00	250,00
TOTAL H.T.				250,00
T.V.A. a 10,00%				25,00
TOTAL T.T.C.En EURO				275,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN